

Les marais salants en Saintonge maritime

LES MARAIS SALANTS AU MOYEN-ÂGE

Bien avant la conquête romaine, les Santons pratiquaient un système rudimentaire de ramassage du sel par assèchement de la saumure dans des barquettes d'argiles. On a retrouvé des amas de ces barquettes cassées en bordure du rivage de l'époque., entre Toulon et le Gua, le long de l'ancienne route du bronze, autour de l'îlot de Nieulle sur Seudre, au fond du marais de Saint-Augustin qui était, encore, à l'époque, un golfe marin.

On ignore à quelle époque la technique des marais salants va se substituer, dans la région, à la technique rudimentaire des Santons.

Ce sont les Romains qui, pour des raisons économiques vont étendre les exploitations de sel en Saintonge maritime.

Ce sel, grâce aux rivières, la Boutonne, la Charente et à l'estuaire de la Gironde est exporté vers l'intérieur du pays. On a retrouvé des vestiges de greniers à sel le long de la Charente. D'Angoulême, le sel est acheminé vers le Périgord, le Limousin.

À partir du ^v^e siècle les premières invasions perturbent l'économie de la région. Toutefois, au ^{vii}^e siècle, il existait encore des salines autour de Marennes, que le roi Dagobert, après avoir confisqué les biens des enfants du duc d'Aquitaine, offre à l'Abbaye de Saint-Denis.

C'est surtout à partir du ^{ix}^e siècle que l'invasion des Vikings et, de plus en plus, les guerres féodales vont ruiner l'économie de la Saintonge.

À la fin du ^x^e siècle, la région est devenue une terre à l'abandon.

D'ailleurs son aspect physique, notamment le tracé de son rivage est sensiblement différent de celui d'aujourd'hui.¹

- Le golfe de Saintonge est, encore, largement ouvert sur la mer. Toutefois, l'île d'Hiers est déjà rattachée à la côte par des marais.

- Jusqu'à l'Éguille, l'estuaire de la Seudre a plusieurs kilomètres de large. C'est surtout sur la rive Nord que les marais commencent à s'étendre. Ils rattachent les îles d'Artouan, de Nieulle et de Souhe au rivage.

- Dans la presqu'île, ce qui deviendra le marais de Saint-Augustin est encore un golfe marin, le "Barbareu" qui communique avec la mer par la passe de Bréjat. Mais, déjà, toute la branche Nord du golfe est colmatée.

Depuis le ^v^e siècle, le climat est plus doux qu'aujourd'hui. Grâce à l'humidité océanique, il est idéal pour l'arbre. L'Ouest saintongeais, à l'abandon depuis près de deux siècles, se couvre de forêts. « *Pour les hommes de ce temps, l'arbre est la manifestation la plus évidente de la nature végétale* »².

Ainsi, la Saintonge maritime est en partie recouverte par la forêt de Salis depuis La Tremblade jusqu'à Vaux. La grande forêt du Baconais enveloppe presque le golfe de Saintonge et s'étend jusqu'à Pisany.

Or, en l'espace d'une centaine d'années, du milieu du ^x^e au milieu du ^{xii}^e siècles, la Saintonge maritime renaît. Sa mise en valeur est poussée activement, au point qu'à la fin du ^{xii}^e siècle, la région devient l'un des centres les plus importants de production de sel de l'Europe.

¹ Voir la carte de la région en annexe (page 5).

² Georges Duby, *Guerriers et paysans - ^{vii}^e-^{xii}^e siècles*.

Les raisons en sont multiples.

- Tout d'abord, l'arrêt des invasions.
- Ensuite, la naissance du système féodal consécutif à l'affaiblissement du pouvoir royal. La création de "châteaux" pour sécuriser l'adoption du système économique basé sur le "servage" permet une remise en valeur des terres plus rapides.
- Enfin, et surtout, la mise en valeur des marais salants, leur développement rapide sont la conséquence d'une révolution politique du monde méditerranéen qui va modifier les courants économiques.

Depuis la plus haute antiquité, le centre du monde occidental a été la Méditerranée. Au début de l'ère chrétienne, l'Empire romain "enrobait" la *mare nostrum*. Or, entre les V^e et X^e siècles, la disparition de la puissance romaine, la naissance de l'islam et la conquête arabe du Sud de la Méditerranée ferme cette mer au commerce international.

Parallèlement, entre le IX^e et le X^e siècles, le développement des peuples nordiques va, insensiblement, développer les courants économiques entre le Nord et le Sud de l'Europe. Les Varègues (Suédois) occupent la Baltique orientale, s'installent en Russie et fondent, au X^e siècle, la Principauté de Kief. Les Vikings (surtout Danois), s'aventurent vers l'Ouest. Ils pillent les côtes de l'Europe atlantique. De 845 à 870, ils installent un camp de base, sur les bords de la Charente, à Trelleborg (Taillebourg). De là, ils écument la Saintonge, le Poitou, le Périgord, la Gironde. Ils feront des incursions jusqu'à Toulouse.

Dans la mesure où leur économie se développe, ces peuples du Nord ont besoin d'une énorme quantité de sel pour les salaisons (viande, poisson) et surtout pour stocker le fourrage, l'hiver (le sel absorbe l'humidité). Mais ce sel, ils ne peuvent se le procurer que sur les côtes de l'Europe du Sud. Or, s'il n'est plus question d'invasion, ils connaissent les routes qui mènent vers le Sud de l'Europe.

Ce qui va favoriser la reprise de l'exploitation des salines dans deux régions :

- En bordure de la Loire, à Bourgneuf - Guérande. La saison de récolte est la plus courte, mais le sel est de très bonne qualité.
- Un peu plus au Sud, la Saintonge maritime. La saison de cueillette dure de juin à septembre. Le sel est de moins bonne qualité sauf l'excellent "Blanc de Liman" produit entre l'Éguille et Mornac.

Mais, la Saintonge est la seule région, à cette époque, à pouvoir fournir, en plus du sel, un fret complémentaire très apprécié par les gens du Nord : le vin.

Aussi, peu à peu, au cours des XI^e et XII^e siècles, le littoral saintongeais, partout où c'est possible, se couvre de marais salants.

L'importance économique du sel est telle que tous les seigneurs locaux essaient d'avoir des salines dans leur patrimoine. C'est d'abord le duc d'Aquitaine qui, grâce à son imposante forteresse de Broue, contrôle tout le commerce du sel dans le golfe de Saintonge. Les seigneurs de Mornac, Talmont, Didonne possèdent également des marais salants.

Dès le début, les abbayes vont profiter de ce nouvel essor économique.

En 1047, Geoffroy Martel, comte d'Anjou et de Saintonge, fonde avec son épouse, l'abbaye aux Dames de Saintes. Il fait "don" à l'abbaye d'églises ou de terres le long de l'ancienne voie romaine de Saintes à Oléron. C'est ainsi que les "Dames" s'implantent à Broue, Saint-Sornin, Saint-Just, Marennes, tous ports sauniers³.

³ François Julien-Labruyère, *À la recherche de la Saintonge maritime*, Éd. Rupella -1980.

En 941, l'abbaye de Cluny, nouvellement créée, relève les ruines de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély détruite par les Vikings en 867. Dès le début du XI^e siècle, Saint-Jean se lance dans l'exploitation de salines au nord de la Saintonge, autour de Châtelailon, près d'Aytré ⁴.

En 1074, Guy-Geoffroy, duc d'Aquitaine, offre à l'abbaye de la Chaise-Dieu, fondée en 1043, un territoire dans la forêt du Baconais où l'abbaye fonde le monastère de Sainte-Gemme. Celui-ci reçoit, en privilège, la "Prévôté de Seudre", c'est-à-dire, qu'il contrôle, entretient les canaux qui alimentent les marais des bords de Seudre, en échange d'une taxe de 5/12^e de muid pour 10 muids de sel récolté. Ce qui faisait, à peu près, 450 kg de sel pour 10 tonnes récoltées.

Dès 1080, Cluny réagit. Grâce à des "dons", l'abbaye ouvre, non loin du golfe de Saintonge, le monastère de Montierneuf à vocation agricole. Le monastère se lance dans l'exploitation des marais salants et crée un port saunier près du village de Saint-Agnant.

La Chaise-Dieu qui contrôlait plus ou moins l'exploitation du sel de la Seudre, installe au début du XII^e siècle, un prieuré qui deviendra monastère, à Trizay. Celui-ci ouvre un prieuré à Saint-Jean d'Angle et construit, près du village, un port saunier qui restera très actif aux XII^e et XIII^e siècles.

En 1080, s'ouvre, dans le canton de Créon, près de Bordeaux, l'abbaye de la Sauve-Majeure. Dès 1092, elle obtient d'Hélie de Didonne, seigneur de la châtellenie de Royan, des marais salants dans l'île d'Oléron. Grâce aux "dons" du Sire de Mornac, en 1155, elle ouvre un prieuré à Mornac, port saunier.

L'abbaye de Sablonceaux, créée tardivement en 1136, possédera, dans l'île d'Oléron, le prieuré de la Perroche, à la fois port de pécha et débouché des marais salants qui échancrent le littoral entre Perroche et la Remigeasse.

Grâce aux largesses de Gombeau, seigneur de Mornac, l'abbaye de la Couronne fi Angoulême, ouvre le prieuré de la Petite Couronne en 1182. En 1189, ce sont les moines de Granmont qui créent le prieuré de la Garde. Ces deux prieurés sont situés près de La Tremblade et exploitent des salines à l'embouchure de la Seudre ⁵.

Pour la vente du sel, trois courants commerciaux se structurent au fil du temps.

- L'ancien commerce vers l'intérieur qui s'était développé du temps de la Gaule romaine et qui a repris. Par les rivières, le sel est concentré dans les ports de Cognac et d'Angoulême. De là, il est diffusé par les petites rivières et les chemins sauniers en Poitou, Périgord, Limousin.

- Un commerce maritime avec le Nord de l'Europe, commerce de plus en plus important. Ce sont surtout des navires anglais qui assurent ce commerce, plus nombreux à partir de 1154, date à laquelle Aliénor d'Aquitaine est couronnée reine d'Angleterre. Il y a, également des bateaux flamands, frisons (Pays-Bas). Des navires de la "Ligue hanséatique", qui groupe les grands ports de la Baltique et de la mer du Nord, se ravitaillent, maintenant, en Saintonge. Les registres du "Droit maritime" de Hambourg, l'un des plus gros ports de la "Ligue", mentionne, au début du XIII^e siècle, le sel et le vin de Saintonge.

⁴ Aujourd'hui, Châtelailon et Aytré se trouvent en Aunis. Cette province est devenue indépendante en 1374, sous le roi Charles V.

⁵ N. D. de la Garde dut disparaître vers 1342, noyée dans les sabres. À partir de cette date, elle cesse de figurer dans les pièces d'archives. Quant au prieuré de la Petite Couronne, il disparaît à son tour, sous les dunes, en 175.

- Enfin, il existe un important courant de cabotage de sel qui remonte la Gironde en direction de Bordeaux (30% du tonnage transporté), de Blaye (20%) et de Meschers (17%)⁶.

Jusqu'au XIII^e siècle, le rythme des transports était conditionné par les saisons. On naviguait peu l'hiver. Mais grâce aux progrès techniques dans la construction navale: gouvernail d'étambeau, nouvelles formes de voiles, à partir du XIV^e siècle, le rythme des déplacements obéit aux impératifs du fret transporté.

Le principal port d'exportation fut, d'abord, Châtelaillon. Ce qui faisait la fortune et la puissance des Sires "des Alon". Guillaume X, duc d'Aquitaine, père d'Aliénor, en prit ombrage. Il assiège Châtelaillon en 1130, fait raser la ville en 1131. Il aménage, sur ses terres, en port saulnier, La Rochelle qui était un petit port de pêche. C'est surtout Aliénor qui, à partir de 1137, ne va pas ménager ses efforts pour en faire un grand port. Ce n'est que lorsqu'elle sera reine d'Angleterre que La Rochelle deviendra le principal port de l'Aquitaine.

Trois ports importants se trouvent autour de l'embouchure de la Seudre : Arvert au Sud, Marennes au Nord, le Château d'Oléron en face de l'estuaire.

Le cabotage dans la Gironde profite à Royan, citadelle construite à l'entrée de l'estuaire pour en protéger l'accès. Tous les bateaux qui entrent ou qui sortent, s'arrêtent en face de la forteresse pour attendre des vents ou des courants favorables.

Le Sire de Didonne, seigneur de la châtellenie de Royan, en profite pour faire payer une taxe qui sera codifiée au début du XIII^e siècle sous le nom de "Coutume de Royan". Cette taxe est de 2 deniers oboles pour un tonneau de vin, mais de 5 deniers pour un "cent" de sel. Or, sur les 180 à 200 bateaux qui s'arrêtent dans l'année, le sel représente 60% du fret. Les gabares viennent, surtout, de Marennes (40%), d'Arvert (26, 5%), de La Tremblade (5,3%).

Les gabares qui se sont spécialisées dans le transport du sel font la navette surtout en automne et en hiver. C'est ainsi que la *Marie*, d'Arvert, appartenant à Jehan Moisen, fait escale à Royan, le 28 février 1467. Elle repasse le 3 septembre, le 16 novembre, le 12 décembre, le 28 février 1468.

Les énormes revenus que procure le commerce du sel ne peuvent laisser indifférent le pouvoir royal.

Dès 1246, une ordonnance de Louis IX crée un impôt temporaire sur le sel. Un siècle plus tard, par l'ordonnance du 20 mars 1340, Philippe VI de Valois décide que les agents royaux exerceront un contrôle très strict sur l'exploitation et la vente du sel. C'est le "Régime des greniers". L'impôt prélevé sur le sel deviendra la gabelle⁷. Mais, à cette époque, la Saintonge, qui comprend encore l'Aunis, est terre anglaise, donc non assujettie à cet impôt.

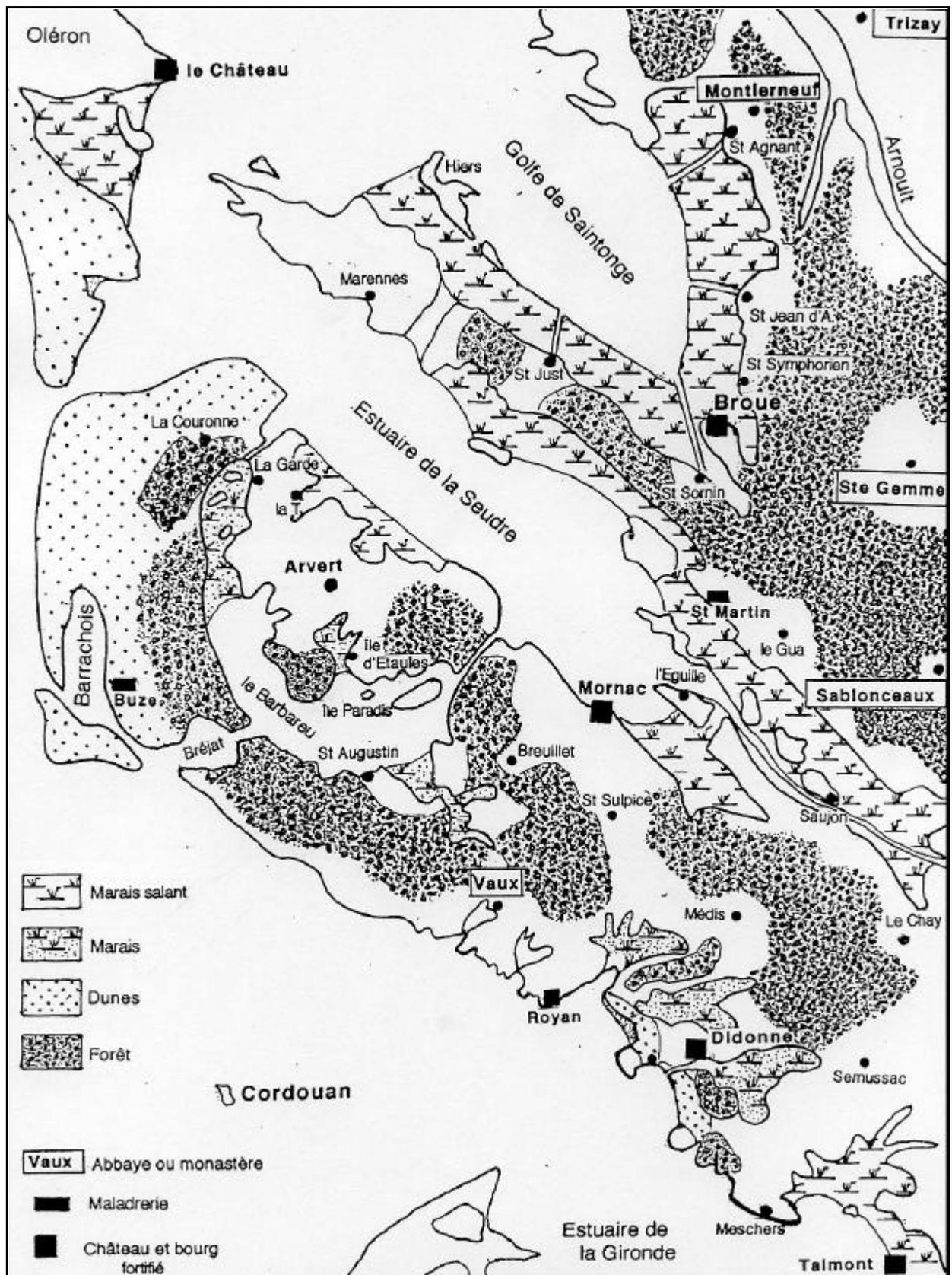
En 1372, grâce aux Rochelais qui font allégeance au roi de France, du Gesclin, par une campagne fulgurante ramène la Saintonge dans le giron du Royaume de France. La province fut soumise au "Régime du quart", une sorte de gabelle allégée.

Lorsqu'en 1548, Henri II, ruiné par les guerres d'Italie, étend le régime de la gabelle à la Saintonge, toute la région se révolte. C'est la "guerre des gabelles". Mais nous sommes déjà en pleine Renaissance.

⁶ François Julien-Labryère: "Le cabotage girondin au XV^e siècle" in Roccafertis - 1980

⁷ Gabelle vient de l'italien "Gaballa" emprunté à l'arabe "Kabala" : l'impôt.

Annexe : les marais salants au Moyen-âge (carte de l'auteur)



LA DISPARITION DES MARAIS SALANTS

L'Aunis et surtout la Saintonge sont, au XVI^e et au XVII^e siècles, les régions parmi les plus grosses productrices de sel avec près de 150 000 muids soit près de 150 000 tonnes.

Partout, le long du littoral, à perte de vue, les "aires", comme des milliers de miroirs, réfléchissent la lumière nacrée d'une douceur infinie de la Saintonge maritime.

Car l'exploitation est très rentable. La noblesse, la riche bourgeoisie ont investi dans les marais salants. Au XVIII^e siècle, encore, dans l'île d'Oléron, sept parlementaires bordelais possèdent 12% des salines.

Mais, surtout à partir de 1650, l'exploitation, la vente du sel vont devenir de moins en moins rentables.

Colbert crée "les Grandes fermes". Dorénavant, les taxes sur le sel, la gabelle, seront perçues par des sociétés privées et non plus par l'administration royale. Les "Fermiers Généraux" installent des "gabelous" chargés de surveiller la production de sel, de percevoir les taxes, souvent *manu militari*.

Avec l'affaiblissement du pouvoir royal, au XVIII^e siècle, les fermiers généraux obtiennent des baux très avantageux, mais désastreux pour les sauniers. Les gabelous font régner une véritable dictature dans les marais salants. Aussi, un proverbe court qui affirme qu'un « *gabelou seul est un gabelou mort* ». En 1789, dans les cahiers de Doléances, les bourgeois de Royan se plaignent amèrement de cette situation: « ... *La gabelle n'est pas moins pernicieuse à nos libertés et à nos droits ... Nous-mêmes, propriétaires, nous ne pouvons personnellement jouir de nos récoltes... On exige que tout soit vendu... Nous n'avons donc dans la jouissance de nos marais qu'une faculté précaire au lieu du droit privé et libre de la propriété...* »

De plus, depuis 1664, la politique ultra protectionniste de Colbert éloigne les Anglais et les Hollandais de nos côtes. C'étaient nos meilleurs clients.

L'entretien des marais salants nécessite un travail constant, minutieux. Avec la mévente, certains sauniers restreignent leur production, abandonnent des marais qui se transforment en "gâts", c'est-à-dire, un marais qui ne communique plus avec la mer. Au XIX^e siècle, ils seront reconvertis en prairies.

À partir du XVIII^e siècle, les progrès de la marine à voile, surtout l'importance croissante du tonnage utile, font que l'on peut, maintenant, aller chercher le sel plus loin. Les navires de l'Europe du Nord vont, de plus en plus, se ravitailler au Portugal et en Espagne.

À cette cause économique s'ajoute, depuis 1685, une cause religieuse, la Révocation de l'Édit de Nantes. Elle provoque, dans nos régions un exode des protestants. Ceux-ci sont nombreux en Saintonge maritime. Entre Royan et Rochefort, il existe une soixantaine de temples.

En quinze ans, près de cinquante mille personnes quittent le pays. À La Tremblade, entre 1685 et 1688, près de 45% de la population émigre. Or, beaucoup de ces émigrants sont des sauniers. Les salines abandonnées ne sont pas reprises. On ne s'improvise pas saunier et la crise n'incite pas à remettre en état les marais abandonnés. En 1688, l'important marché du sel de Brouage est en pleine crise.

Entre 1600 et 1800, la superficie des salines de Seudre et d'Oléron diminue de moitié. Elle passe de 20 000 à 10 000 livres ⁸.

⁸ Une livre équivaut à plus ou moins 50 ares.

Cette disparition progressive est également due à la conjoncture historique. Entre 1688 et 1815, sur 127 ans, il y aura 64 ans de guerre dont sept conflits avec l'Angleterre, c'est-à-dire, l'un de nos principaux clients. Le coup de grâce sera donné, lors des guerres napoléoniennes, par le *Blocus continental*. C'est l'arrêt brutal de toute exportation.

Au XIX^e siècle, le tonnage des navires permet d'aller chercher le sel plus loin encore. C'est ce qui explique la venue, sur le marché, d'un nouveau producteur, le Mexique. Ses prix, défiant toute concurrence, vont en faire, très vite, un gros exportateur.

Enfin, et surtout, l'arrivée du chemin de fer permet de transporter beaucoup, vite et loin. Dès le Second Empire, l'essentiel du réseau ferré est en place. Le sel méditerranéen va s'imposer en France au détriment du sel de Saintonge plus cher.

Dans nos régions, au cours des siècles, on assiste à un morcellement des propriétés, donc à une augmentation du coût d'exploitation. Au XV^e siècle, une propriété importante couvrait 500 hectares. À la fin du XVIII^e siècle, une exploitation de 150 hectares était considérée comme très grande.

D'après Louis Papy⁹, il restait, encore 40 000 à 50 000 hectares de marais salants en 1830. Il n'en restait plus que 11 000 hectares en 1885 et 4 000 en 1913.

Enfin, la mode "culinaire", associée à la mode des bains de mer, va accélérer la disparition des marais salants dans notre région.

On a, de tout temps, consommé, donc élevé des huîtres en Saintonge maritime. « *Les véritables professionnels, pratiquant uniquement l'élevage des huîtres étaient rares* », constate Julien-Labruyère. Souvent les sauniers mettaient en "réserve", dans des compartiments des salines désaffectées, les huîtres qu'ils draguaient sur les bancs ou qu'ils achetaient. En 1738, sur la seule rive gauche de la Seudre, existaient, déjà, plus de 7000 "claires" entre le Mus-de-Loup, à l'embouchure, et l'Eguille.

Depuis toujours, un bon repas était accompagné d'huîtres. Déjà, au IV^e siècle, dans une épître à Saint-Paulin, le poète Ausone, qui possédait un domaine en Saintonge, estimait que les huîtres « *étaient dignes de la table des Césars* ».

Brillat-Savarin rappelle qu'autrefois, « *un festin de quelque apparat commençait ordinairement par des huîtres et qu'il s'en trouvait toujours un bon nombre de convives qui ne s'arrêtaient pas sans en avoir avalé une "grosse"* [douze douzaines] ».

Or, au XVIII^e siècle, Bordeaux est devenu le plus grand port de France, le second d'Europe, après Londres. C'est une ville riche avec une haute bourgeoisie nombreuse. La consommation d'huîtres est importante. Tout naturellement, elles arrivent de la Saintonge maritime. À l'époque, c'était le lieu de production le plus proche et le plus facile d'accès. Une grande partie des huîtres transitait par Royan et remontait l'estuaire, sur des gabares, jusqu'à Bordeaux.

Le maire de Royan, au début du XIX^e siècle, va taxer ces huîtres qui transitent dans le port. L'argent recueilli permettra, entre 1820 et 1830, de paver les rues du bourg.

La demande d'huîtres va encore augmenter avec la naissance du tourisme balnéaire. À partir de 1817, les Bordelais vont prendre l'habitude de passer les fins de semaine à Royan pour jouir de la plage, de la mer. C'est essentiellement la riche bourgeoisie qui vient se reposer et faire "bonne chair". Or, à Royan, on est aux portes des "claires". À partir du Second Empire, s'organisent des excursions spéciales, uniquement destinées à déguster des huîtres. Ce sont des "excursions dégustation". Elles consistent à se

⁹ Louis Papy, *La côte atlantique de la Loire à la Gironde*, Bordeaux Éd. Delmas, 1941.

rendre, en groupe (uniquement des hommes), chez un ostréiculteur et à passer l'après-midi à déguster des huîtres arrosées d'un bon petit vin blanc.

En septembre 1888, Émile Zola, en vacances à Royan, organise une de ces excursions. Deux grands breaks transportent les excursionnistes à la Grève-à-Duret, près d'Arvert. Il y a là, l'éditeur Charpentier, le critique d'art Théodore Duret, le peintre Desmoulin, le financier Cernuski et, naturellement Zola. L'ostréiculteur avait installé des tables dehors, près des "claires". Et l'on passa une bonne partie de l'après-midi à déguster des huîtres arrosées d'un bon vin blanc.

À partir de 1875, le chemin de fer dessert Royan, un embranchement va jusqu'à La Tremblade. Les huîtres pourront, rapidement, être expédiées dans toute la France.

C'est le coup de grâce porté aux marais salants.

Ainsi, en un peu plus de deux siècles, la Saintonge maritime, qui était l'un des plus gros producteurs de sel en Europe, va devenir l'un des plus gros centres d'élevage des huîtres.

Et ceci, d'autant plus facilement, que le remplacement d'un écosystème basé sur le sel par un autre basé sur l'élevage des huîtres s'est fait sans bouleverser la nature. On affine les huîtres dans les "claires" dont beaucoup sont d'anciens bassins saulniers. Heureusement, il reste, encore, quelques marais salants dans l'île de Ré, surtout, et vers Nieulle-sur-Seudre.

Yves Delmas
Historien